



FINANCES

### En 2023

- 316 contacts téléphoniques (+ 52 % par rapport à 2022)
- 207 accompagnements (+ 64 % en un an)
- Les personnes concernées :
  - 87 % ont de 25 à 60 ans
  - 56 % sont salariés, 19 % retraités, 19 % au chômage, 4 % bénéficiaires des minima sociaux et 2 % travailleurs non salariés.

### Répartition des demandes :

- 44 % Bresse, Revermont, Val de Saône, Dombes
- 11 % Haut-Bugey
- 32 % Plaine de l'Ain
- 13 % Pays de Gex

### Sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2024

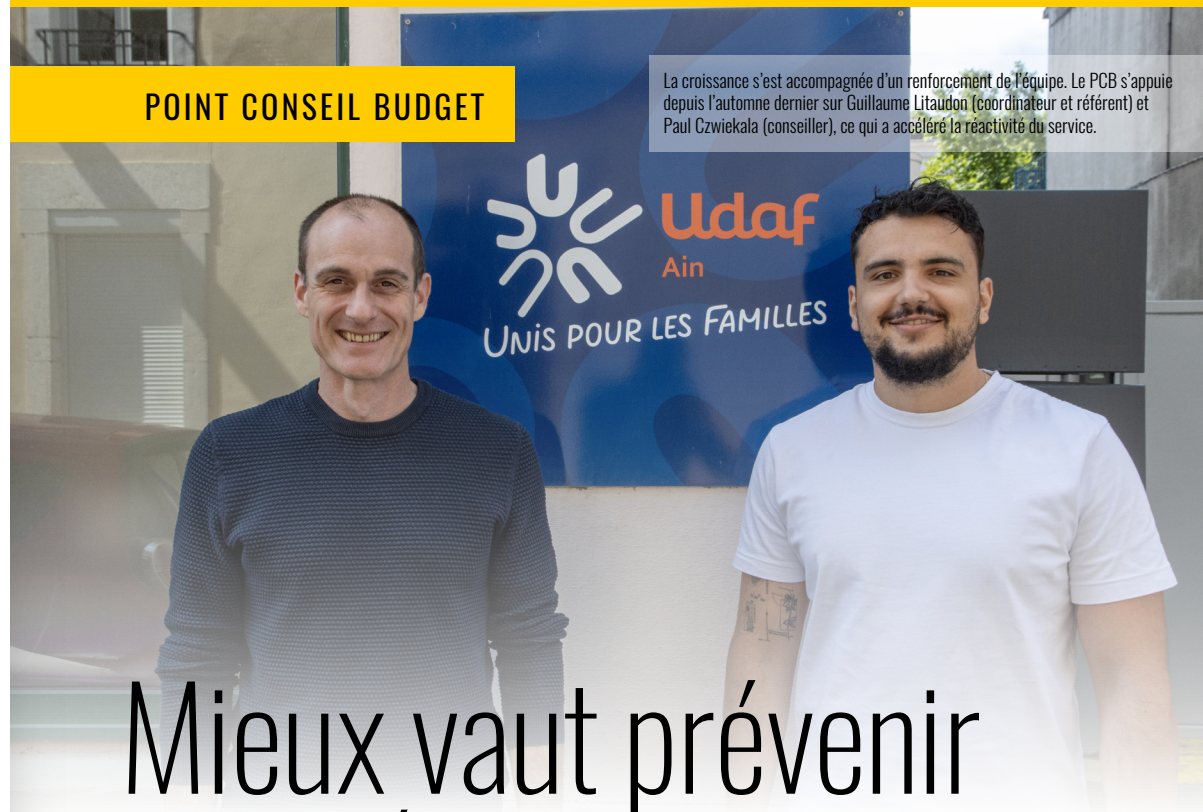
- 119 contacts et 71 accompagnements

Point conseil budget de l'Ain

06 95 97 01 19  
pcb@udaf01.fr

## POINT CONSEIL BUDGET

La croissance s'est accompagnée d'un renforcement de l'équipe. Le PCB s'appuie depuis l'automne dernier sur Guillaume Litaudon (coordinateur et référent) et Paul Czwiekala (conseiller), ce qui a accéléré la réactivité du service.



# Mieux vaut prévenir que guérir

Déployés dans l'Ain depuis 2019, les Points conseil budget (PCB) sont mobilisés contre le malendettement et le surendettement par un accompagnement individualisé. Dans un contexte financier qui se dégrade, leur importance et leur activité ne cessent de croître.

PAR CHRISTOPHE MILAZZO

La mise en place des PCB s'inscrit dans la stratégie de lutte contre la pauvreté initiée par l'État en 2019. Plusieurs labels se traduisant par un budget pour déployer le service sur un territoire ont été obtenus par l'Udaf de l'Ain en 2019, 2020 et 2021 pour couvrir le département.

### UNE PHILOSOPHIE DIFFÉRENTE

L'ambition des PCB est d'aller chercher une population qui ne fréquenterait pas un centre social. « Nous venons du monde de la banque et de l'assurance. Notre intervention est complémentaire à celle des assistantes sociales, nous avons une image différente », souligne Guillaume Litaudon. « De plus en plus d'usagers n'ont aucune aide sociale, n'ont jamais eu d'accompagnement et ont peur de franchir le pas et de demander de l'aide », complète Paul Czwiekala. Le PCB a pour mission d'accompagner, de guider, de motiver. « On travaille dans l'écoute, l'empathie, sans jamais faire à la place des usagers », poursuit Guillaume Litaudon. « Ils aiment se rendre compte qu'ils y arrivent. Ça leur permet de reprendre confiance. » Pour être visible, la structure a multiplié la communication, les rencontres et les partenariats, notamment avec les Centres départementaux de la solidarité,

ses principaux prescripteurs, la Banque de France et les Maisons France Services. Des conventions ont été signées pour réaliser des permanences extérieures. De plus en plus d'usagers découvrent aussi l'existence du PCB par des recherches ou grâce au bouche-à-oreille. « L'idée est de se déplacer, d'être en proximité pour répondre à la demande », résume Guillaume Litaudon. Avec le grand public, des actions collectives sont organisées auprès d'associations, principalement dans le champ de la réinsertion professionnelle. « Tout le monde est dans la même situation et peut parler librement. Le but est de donner le maximum d'infos, d'échanger et ça peut amener à des entretiens individuels », détaille Guillaume Litaudon.

### ET À L'AVENIR ?

Le PCB souhaite étendre les conventions de partenariat et étoffer les actions collectives. Devant l'ampleur des besoins, il cherche à pérenniser l'activité et les financements accordés par l'État pour trois ans. Pour les diversifier, des actions éducatives budgétaires sont proposées à Action Logement et il est envisagé de développer les interventions vers les entreprises. ■

## ACCOMPAGNEMENT

# Trois volets d'action

Si l'accompagnement dans la procédure de surendettement est le cœur de l'activité du PCB, ses professionnels œuvrent aussi en faveur du microcrédit et du conseil budgétaire.

La procédure est assez claire. Après une première prise de contact, les conseillers PCB rappellent la personne pour préciser la situation. Certaines demandes peuvent être résolues à distance ou conduire à une réorientation. D'autres nécessitent un rendez-vous. « Il faut du temps. Une prise de rendez-vous, c'est 20, 30 minutes pour connaître le motif, voir s'il y a une solution, laisser parler l'usager », décrit Guillaume Litaudon. Les échanges se poursuivent tout au long de la procédure avec la Banque de France pour décrypter les étapes.

Outre les dossiers de surendettement, le PCB agit aussi pour le microcrédit. Des partenariats sont en place avec le Crédit municipal de Lyon, Créasol et Parcours confiance. Le PCB vérifie que le demandeur réponde aux conditions avant l'envoi du dossier. 77 000 euros de microcrédit ont été accordés en 2023 à des personnes sorties du système bancaire, ne pouvant pas prétendre à un crédit ou ayant subi un refus de la banque. « Beaucoup sont liés au surendettement. Les usagers fichés aux incidents de crédit ne peuvent pas y avoir accès, sauf à un microcrédit social sur dérogation », rappelle Paul Czwiekala. Ces demandes concernent des dépenses nécessaires à la vie quotidienne : mobilité, frais de santé, d'équipement du domicile, d'avocat...

### AGIR LE PLUS TÔT POSSIBLE

Le conseil budgétaire est le troisième volet d'action. « Nous voulons lutter contre le malendettement pour éviter le surendettement. », insiste Guillaume Litaudon. Agir en amont, notamment par la négociation de plans d'apurement avec les

créanciers, est une solution pour limiter les coûts humains et financiers d'un dossier de surendettement. Sur ce point, l'expertise bancaire des équipes du PCB est un plus qui facilite le dialogue avec les créanciers. « L'idée est de dépouiller tous les axes du budget pour voir sur quoi ils peuvent économiser », explique Guillaume Litaudon. La réflexion s'étend de la pertinence du logement aux frais d'assurance, mais aussi à la téléphonie, la connexion Internet ou le divertissement.

« Les usagers en situation de précarité sont déjà suivis. On accompagne de plus en plus de personnes actives mais délaissées ou de jeunes retraités n'ayant pas prévu la chute de leur niveau de vie », détaille Paul Czwiekala. Le tabou de l'argent est vite levé. « Les gens sont volontaires. Ils ont besoin d'aide, ce qui facilite l'entrée dans le vif du sujet. Et on insiste sur l'accueil, la mise en confiance, l'absence de jugement. » ■



# Surendettement : la situation se dégrade

L'augmentation de l'activité du PCB reflète la hausse des situations de surendettement constatée par la Banque de France dans l'Ain. L'année dernière, 1 108 dossiers ont été déposés, soit 16,5 % de plus qu'en 2022. La croissance est plus rapide que la moyenne régionale (+ 11,4 %) et nationale (+ 7,5 %). Toutefois, le nombre de dossiers dans l'Ain est encore inférieur de 8,9 % à celui de 2019, année de référence pré-Covid. Une note positive est perceptible avec la baisse de proportion des redépôts, aidée par l'orientation vers des travailleurs sociaux pour faciliter la gestion du budget.

Le montant des dettes de l'ensemble des ménages atteint 36 millions d'euros, dont 39 % de dettes à la consommation, 29 % d'origine immobilière et 29 % de charges courantes. « On voyait moins de situations avec des crédits à la consommation en raison des actions de prévention. Mais ça a repris, notamment avec le renchérissement de l'énergie », témoigne Thierry Métayer, directeur départemental qui souligne qu'aucun secteur de l'Ain ne semble épargné.

La tendance n'est pas à l'amélioration sur le premier trimestre 2024 avec une hausse des dossiers de 19 %, alimentée par les prix de l'énergie faisant flamber les dettes de charge courantes.

Face à cette réalité, la Banque de France insiste depuis 2017 sur l'éducation financière. Elle multiplie les interventions sur le thème du budget, notamment auprès des écoles, des centres de formation ou des jeunes du Service national universel à travers des outils variés : application mobile, jeu de société, ateliers...

